

Des solutions pour vous simplifier l'achat durable : La Réf

Le premier article, paru dans la précédente lettre, vous a succinctement présenté la commande publique sous l'angle des achats écologiquement responsables.

L'outil de référencement réglementaire sur la commande publique durable - la [Réf](#), est disponible sur le site internet RESECO – rubrique « nos outils », en accès libre. Mis à jour régulièrement, il vous permet d'être informés des obligations réglementaires en quelques clics.

En renseignant la typologie de votre structure, « collectivités locales et leurs groupements » vous concernant et la famille d'achat ciblée, vous avez accès à la liste des articles sur lesquels vous appuyer pour rédiger votre marché, quel que soit sa forme et dès le premier euro. Pour vous guider sur le choix de la famille d'achat, consulter le [guide famille](#). Entre autres articles, voici un extrait de ceux en lien avec la **restauration /alimentation** :

PRODUITS ALIMENTAIRES : ACQUISITION DE DENRÉES DANS LE CADRE DU PAT, RESPECT DE LA SAISONNALITÉ ET DES CONDITIONS DE FRAÎCHEUR

Date d'entrée en vigueur : 01/01/2022

II.-Les personnes morales de droit public mentionnées au premier alinéa du I du présent article développent par ailleurs l'acquisition de produits dans le cadre des projets alimentaires territoriaux définis à l'article L. 111-2-2 du présent code.

Lorsqu'elles déterminent la nature et l'étendue du besoin à satisfaire dans le cadre d'un marché public de fournitures ou de services de produits agricoles et de denrées alimentaires, les personnes morales de droit public mentionnées au premier alinéa du I du présent article prennent en compte les conditions de fraîcheur, la nécessité de respecter la saisonnalité et le niveau de transformation attendu des produits.

[Consulter l'article sur legifrance.fr](#)

DÉVELOPPEMENT DURABLE : OBLIGATION DE PRENDRE EN COMPTE LES DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES LORS DE LA DÉFINITION DU BESOIN

Date d'entrée en vigueur : 01/04/2019

La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

[Consulter l'article sur legifrance.fr](#)

En un coup d'œil, vous retrouverez l'essentiel du cadre réglementaire sur une commande publique durable et balayerez ainsi les différentes lois :

- **En bleu**, les obligations qui régissent le produit que vous souhaitez acheter.
- **En rouge**, celles transverses, s'appliquant à tous vos achats.

Cet article est le second volet d'une série de trois.

Le prochain et dernier, publié en mai, présentera l'outil **guichet vert**, libre d'accès.

Sa démonstration s'appuiera également sur le segment d'achat de l'alimentation.